

- 
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
  - ❖ Une quinzaine de citoyens étaient présents.
  - ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée vers 21 h 25.
- 

## Ordre du jour de la rencontre

### 1. Ouverture de la séance

- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation des participants

### 2. Retour sur les questions

- Signalisation rue Saint-Patrick / av. de l'Église – véhicules en contresens et sécurité des usagers
- Construction d'un ascenseur au métro Saint-Henri
- Sécurité des accès à la station Saint-Henri l'hiver
- Navette or – accessibilité durant les travaux
- Traverse pour piétons au coin de l'av. Greene et de la rue Saint-Antoine

### 3. Portrait des plaintes et demandes

### 4. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

- Mesures d'atténuation – propreté et contrôle de la poussière
- Fermeture temporaire de l'avenue Greene
- Travaux en continu – secteurs Est et Sud
  - Mesures d'atténuation
- Fermeture de la rue Eadie
- Pont du canal de Lachine

### 5. Période de questions

### 6. Clôture de la rencontre

---

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 23 août 2017.

## Liste des participants

<b><i>Citoyens membres du comité (CMC)</i></b>	
M. Mauricio Garzon-Beltran M. Derek Robertson Mme Viviane Rochon Mme Clélia Sève	
<b><i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i></b>	
M. Stéphane Audet	Directeur de la mise en œuvre des travaux préparatoires et des travaux d'accompagnement
<b><i>KPH Turcot (KPHT)</i></b>	
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice maintien de la mobilité
<b><i>Ville de Montréal (VdM)</i></b>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Projet Turcot
<b><i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i></b>	
M. Gilles Denicourt	Sécurité routière – poste de quartier 15
<b><i>Octane Stratégies (OS)</i></b>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

## Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.
- Retour sur la visite du projet Turcot par les membres du comité le 17 mai dernier.

## Retour sur les questions du dernier comité

- Signalisation rue Saint-Patrick / av. de l'Église – véhicules en contresens et sécurité des usagers

**Sylvie Gervais (KPHT)** – Elle indique qu'actuellement la piste du canal de Lachine était ouverte du côté nord du canal. Elle dit que les cyclistes peuvent emprunter les voies de circulation normales. Elle ajoute que depuis la dernière rencontre, il y a eu ouverture de la piste côté sud du canal - corridor protégé le long de Saint-Patrick. Elle dit que la signalisation est conforme, mais que des changements de configurations de la piste cyclable du canal de Lachine sont à prévoir au cours des travaux.

- Construction d'un ascenseur au métro Saint-Henri

**Stéphane Audet (MTMDET) pour la STM** – Il mentionne qu'étant donné que les représentants n'étaient pas en mesure d'être présents, le Ministère transmet l'information reçue. Concernant un ascenseur au métro Saint-Henri, la STM indique que les études de faisabilité sont en cours pour la mise en accessibilité de la station St-Henri, mais qu'ils n'ont pas encore identifié à quelle phase du projet sera intégrée cette station.

- Sécurité des accès à la station Saint-Henri l'hiver

**Stéphane Audet (MTMDET) pour la STM** – La STM indique que les accès nord et sud-est de la station St-Henri ont la particularité d'avoir un escalier qui donne directement à l'extérieur. En hiver, une partie des escaliers est fermée pour pouvoir y entreposer la neige. Ils n'ont pas identifié de problématique particulière de sécurité à ces accès. Les escaliers de l'accès sud-est ont été rénovés ces dernières années.

- Navette or – accessibilité durant les travaux

**Stéphane Audet (MTMDET) pour la STM** – Il mentionne qu'il a été dit lors du dernier comité que le transport collectif serait moins accessible pour certains centres d'hébergement sur le chemin de la Côte-Saint-Paul en raison des travaux du projet Turcot dans le Sud-Ouest. Il indique que la STM étudie actuellement la desserte possible des résidences sur le chemin de la Côte-St-Paul, dont le service est impacté par les travaux, en modifiant des itinéraires existants. **Il souligne qu'il y aura un suivi lors d'une prochaine rencontre.**

**Derek Robertson (CMC)** – **Il dit que les pancartes d'autobus sont toujours là sur le chemin de la Côte-Saint-Paul, mais que les autobus ne passent pas.** Il affirme que pour certains centres pour personnes du 3<sup>e</sup> âge qui n'ont pas de service d'autobus cela signifie l'isolation et l'exclusion. Il pense qu'il y a quelque chose à faire.

**Pierre Guillot-Hurtubise (OS)** – Il dit que la demande s'adresse directement à la STM. Il ajoute qu'un représentant est parfois présent au comité et que la **demande sera transmise.** Il invite toutefois les citoyens à interpeller la STM dans leur assemblée.

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle ajoute que pour la navette or, la Ville a rencontré la STM pour les différents parcours. Aucune décision n'est prise actuellement. Elle invite

les citoyens à s'adresser directement à elle s'ils ont des questions sur les rencontres entre la Ville et la STM.
---

- Traverse pour piétons au coin de l'av. Greene et de la rue Saint-Antoine Ouest

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle dit que la traverse piétonne de l'avenue Greene a été revue deux années de suite. Elle reconnaît que pour l'approche nord il n'y a pas de feu pour les piétons. Elle dit que la traverse est tout de même sécuritaire et que le volume de circulation ne justifie pas actuellement un feu uniquement pour les piétons.

## Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

### Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour prendre connaissance de la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage sud-ouest](#) du site Web Turcot.

### Période de questions sur la présentation

<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande combien de personnes ont été affectées par la poussière de chaux.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il dit qu'il y a eu une douzaine de demandes pour le nettoyage de voiture. Il explique que la chaux permet d'assécher les sols. Il dit que normalement l'utilisation est faite dans la cour Turcot, mais que là il s'agissait d'un endroit plus près de résidences et que les vents ont tournés vers le quartier. Il explique que le produit colle sur les voitures et que des nettoyages ont été offerts aux citoyens touchés. Il mentionne que la procédure pour la chaux sera revue. Il ajoute que la chaux sera réutilisée, mais de manière plus encadrée.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il dit qu'il y a une accumulation de poussière pour les condos sur la rue Saint-Antoine situés près de la sortie Rose-de-Lima.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il dit que pour les travaux dans le secteur, il y a 2 à 3 balais à eau qui circulent en permanence. Il mentionne qu'il va vérifier s'il y a eu des changements, mais selon lui la fréquence n'a pas diminuée. Il ajoute qu'il va aussi vérifier pour la saleté au niveau des condos situés près de la sortie Rose-de-Lima.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit qu'il habite au coin des rues Notre-Dame et Saint-Rémi. Il explique que le contrôle de la poussière est insuffisant dans le secteur et que celle-ci s'accumule sur les autos et à l'intérieur de</p>	<p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (OS)</b> – Il souligne que dans un comité de voisinage l'automne dernier, la direction de la santé publique a fait une présentation sur la qualité de l'air. Il rappelle qu'ils</p>

leur résidence. Il se dit inquiet étant donné qu'il a une jeune famille. Il ajoute que le processus pour faire des plaintes est compliqué et il ne sait pas qui contacter pour que la poussière soit nettoyée.

**Citoyen** – Il propose l'arrosage des pneus pour limiter la poussière.

**Citoyen** – Il dit qu'il y a une accumulation de poussière sur le chemin Glen face au Home Dépôt.

**Citoyen** – Il souligne que depuis la fermeture de la rue Saint-Jacques il y a beaucoup plus de camionnage sur les rues Notre-Dame et Saint-Rémi. Il demande qu'une surveillance policière soit faite au niveau du tunnel Saint-Rémi.

ont dit qu'en cas de problèmes de santé en raison de la poussière il faut consulter un médecin. Il ajoute qu'ils ont aussi dit que la poussière que l'on voit est dérangeante, mais pas dommageable sur la santé à long terme. Il invite le citoyen à consulter la [présentation](#) disponible sur le Web Turcot.

**David Maréchal (KPHT)** – Il mentionne qu'il y a 4 stations de la qualité de l'air en ligne sur le site Web Turcot. Il dit que le but est de limiter la poussière et que des interventions sont faites en conséquence.

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle ajoute qu'il existe un programme pour la qualité de l'air au service environnement de la Ville. Elle souligne que d'après la direction de la santé publique et les résultats des suivis, la poussière n'est pas dangereuse près du chantier Turcot, car il s'agit de grosses particules. Il explique que des inspecteurs vont sur place s'il y a des problèmes de poussière. Il mentionne toutefois que les citoyens doivent contacter la ligne Turcot ou le service des plaintes en environnement s'ils voient une problématique.

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il dit que des gens répondent à la ligne Turcot pour recevoir les plaintes et transmettre l'information 24 h sur 24.

**David Maréchal (KPHT)** – Il dit que l'option est toujours à l'étude. Il ajoute toutefois que ça cause d'autres problèmes, entre autres pour la gestion de l'eau.

**David Maréchal (KPHT)** – Il indique qu'il fera des vérifications concernant l'entrée de chantier du chemin Glen. Il dit que KPHT est présentement en recherche de solutions pour le secteur du chemin Glen, car l'eau crée de la boue sur la piste cyclable.

**Gilles Denicourt (SPVM)** – Il affirme qu'il n'y a pas eu de plainte à cette intersection, mais qu'il fera des vérifications sur le terrain. Il signale qu'il y a régulièrement des interventions auprès des camionneurs. Il invite le citoyen à le contacter directement au poste s'il a des plaintes sur la circulation des camions.

<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il a tout d’abord un commentaire. Il dit ne pas comprendre le détour interminable des autobus de la STM avec les travaux dans le secteur des rues De Courcelle et Saint-Jacques.</p> <p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il remercie le Ministère et KPHT pour la visite de chantier des membres du comité. Il dit avoir été impressionné par la différence des structures.</p> <p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il dit que dans l’entrée du CN sur la rue De Courcelle il y a beaucoup de poussière. Il ajoute que les camions roulent vite ce qui crée des nuages de poussière qui se dirigent vers le village des tanneries.</p> <p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il dit qu’il manque des bollards sur la rue De Courcelle du côté du Sud-Ouest. Il demande que des bollards soient installés jusqu’à la rue Notre-Dame. Il mentionne que des véhicules se stationnent sur la piste cyclable.</p> <p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il demande s’il y a des GPS sur les camions de nettoyage.</p> <p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il demande si on a pensé aux cyclistes et piétons pour le détour de la rue Eadie.</p> <p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il aimerait savoir qui est responsable de l’Allée des tanneries, car le gazon n’a pas été coupé.</p>	<p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (OS)</b> – Il dit que le commentaire sera transmis à la STM.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle explique qu’après analyse avec Transport actif il a été décidé qu’il n’y aurait pas d’installation de bollards sur la rue De Courcelle, à cause des risques de manœuvres dangereuses étant donné la présence de sorties de chantier. Concernant les véhicules en infraction, elle invite M. Robertson à faire le suivi avec l’agent de police Gilles Denicourt.</p> <p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il dit que les camions appartenant à KPHT ont des GPS. Il ajoute toutefois que le nettoyage de rue est fait par des sous-traitants donc qu’il n’y a pas de GPS. Il souligne qu’un suivi de leur travail est effectué par KPHT.</p> <p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle souligne que les éléments pour les piétons et cyclistes sont déjà prévus puisqu’il s’agit de la même fermeture que l’an dernier.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle confirme que la Ville est responsable de ce secteur et qu’elle fera un suivi.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle souligne qu’à l’intersection des rues De Courcelle et Saint-Jacques les voitures coupent par la piste cyclable.</p>	
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – À la suite de l’intervention du citoyen précédemment sur la poussière, il demande pourquoi il n’y a pas de suivi</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il souligne que la procédure de suivi auprès des citoyens est très encadrée. Les délais sont serrés et le responsable</p>

<p>systématique aux citoyens. Il dit que la nuisance de la poussière n'est pas seulement physique, mais qu'il faut aussi considérer l'aspect psychologique.</p>	<p>doit rappeler et fournir une réponse satisfaisante au citoyen. Il signale qu'il s'agit d'une politique gouvernementale.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il dit qu'il a vu à la suite d'événements au centre-ville de Montréal, qu'un camion d'arrosage est suivi d'un camion balai. Il se demande si ce principe pourrait être utilisé dans l'arrondissement du Sud-Ouest.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il indique que les camions balais envois déjà de l'eau avant de balayer. Il se demande si le système des deux camions est plus efficace. Il ajoute qu'il fera la vérification auprès de son sous-traitant.</p>
<p><b>Viviane Rochon (CMC)</b> – Elle émet un commentaire concernant la dalle-parc. Elle dit que ça serait un plus au niveau de l'opinion publique.</p>	<p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (OS)</b> – Il rappelle qu'il s'agit d'un enjeu au niveau politique et que les fonctionnaires ne feront pas de suivi sur le sujet.</p>
<p><b>Viviane Rochon (CMC)</b> – Elle demande quand le chemin de la Côte-Saint-Paul sera rouvert.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle dit que la direction ouest sera rouverte à la fin du mois de juin.</p>
<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il demande comme au dernier comité d'alterner les dates entre le comité de bon voisinage NDG-Westmount et celui du Sud-Ouest pour ne pas que le comité NDG-Westmount ait toujours les primeurs.</p>	<p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (OS)</b> – Il dit que la demande est notée.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle dit que l'intersection de la rue Saint-Patrick et de l'avenue de l'Église est dangereuse pour les cyclistes. Elle demande que l'intersection soit sécurisée et qu'il ne soit plus nécessaire d'appuyer sur le bouton pour traverser.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle prend la demande en note.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit que son nom n'a pas été pigé lors du concours soulignant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'échangeur. Les gagnants sont invités à visiter le chantier. Il aimerait savoir s'il y a d'autres visites prévues pour les citoyens.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il mentionne qu'il n'y a pas d'autres visites prévues pour l'instant.</p>
<p><b>Employée CLSC Saint-Henri</b> – Elle invite les citoyens qui ont des problèmes de santé dus à la poussière et aux bruits générés par les travaux de venir au CLSC. Elle ajoute qu'un document pour conseiller les citoyens, créé en collaboration avec la direction de la santé publique, sera bientôt disponible.</p>	
<p><b>Citoyenne</b> – Avec la fermeture de l'avenue Greene, elle demande combien de véhicules seront déviés sur l'avenue Atwater.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle indique que c'est entre 400 et 500 véhicules en période de pointe.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle habite dans un condo situé au coin des rues Saint-Rémi et Notre-Dame. Elle dit que pour le bruit et la poussière la situation actuelle</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il explique que KPHT essaie que les camions à jet d'eau passent le moins possible la nuit, mais comme il y a des travaux de</p>

<p>dans le secteur est infernale. Elle dit qu'elle doit arroser sa galerie régulièrement, car elle est couverte de poussière noire. Elle dit que la poussière que les citoyens doivent respirer n'est pas très agréable. Elle demande si c'est possible que le camion à jet d'eau ne passe pas la nuit, car ça réveille les gens. Elle indique aussi que les camions passent très vite et que souvent ils n'ont pas de toile. Elle demande s'il n'est pas possible d'améliorer la situation.</p>	<p>nuit, s'il ne passe pas du tout ils perdront le contrôle de la situation. Il ajoute qu'il fera un rappel à ses camionneurs concernant la vitesse et l'utilisation de la toile.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Au niveau du secteur de la rue De Richelieu, il demande si le mur antibruit temporaire sera prolongé vers l'ouest, car il arrête au niveau de sa résidence.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il explique que pour l'instant les travaux sont plus à l'est, donc il n'y a pas de prolongement prévu vers l'ouest, les niveaux de bruits étant actuellement acceptables.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande de l'information sur le processus pour céder les terrains après les travaux. Et il aimerait savoir ce que la ville a l'intention d'acquiescer.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il explique que le processus est bien défini. Tout d'abord les terrains séparés en lot sont offerts aux autres entités du gouvernement, ensuite aux municipalités et la dernière étape est la soumission publique. Il souligne que dans le cadre de Turcot, le processus n'est pas rendu à cette étape.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle dit que certains secteurs près des voies publiques seront cédés directement à la Ville en vertu de la loi: les secteurs du boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue, de la rue Notre-Dame Ouest et des boulevards Angrignon et Pullman. Concernant l'achat de terrains et leurs aménagements, elle invite les citoyens à participer aux séances de consultations publiques (PEDUS). Elle ajoute qu'une fois le rapport déposé, la Ville pourra procéder aux négociations avec le Ministère pour l'achat de certains terrains.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle dit travailler au 8000 rue Notre-Dame Ouest. Elle mentionne qu'il y a beaucoup de trafic et d'entrecroisement dangereux entre les voitures sur la rue Notre-Dame en raison des détours dus aux travaux. Elle demande s'il n'y a pas quelque chose à faire pour diminuer les risques d'accident. Elle aimerait aussi une augmentation du service de la STM sur la ligne 191.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il dit que la demande concernant l'augmentation de services sur la 191 sera transmise à la STM.</p> <p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle dit qu'elle vérifiera ce qui pourrait être fait sur le terrain et avec les services de police.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle tient à ajouter que la Ville de Montréal a reçu l'autorisation de Montréal-Ouest pour refaire la chaussée sur Notre-Dame Ouest. Elle confirme qu'elle sera faite à l'automne.</p>



<p><b>Citoyen</b> – Il dit faire une suggestion. Il demande une présentation publique des travaux à venir à l'extérieur des comités, par exemple sous forme d'une vidéo, pour le grand public, comme l'a fait l'équipe pour les travaux du pont Champlain.</p>	<p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (OS)</b> – Il remercie pour la suggestion.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande au Ministère qu'on rende accessible aux citoyens la procédure de transfert des lots (terrains).</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il dit qu'il va faire des vérifications et transmettre l'information demandée.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande pourquoi un mur antibruit a été installé près du Home Dépôt.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il dit qu'il s'agit effectivement du type de mur utilisé pour le bruit, mais que ce n'est pas son utilité dans le secteur du Home Dépôt. Il explique qu'un rétroviseur est tombé de la bretelle temporaire de la route 136 près du Home Dépôt. Il ajoute qu'afin d'éviter que d'autres objets tombent de l'autoroute, KPHT a décidé d'installer ce mur temporaire durant le temps que la bretelle sera utilisée.</p>
<p><b>Derek Robertson (CMC)</b> – Il propose d'élargir le « bypass » des autobus sur l'échangeur Angrignon.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle dit que le « bypass » appartient à la STM cette option n'a pas été retenue, mais elle va faire les vérifications.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande le marquage au sol sur les rues De Courcelle et Saint-Amboise près de la voie ferrée.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle indique qu'elle prend la demande en note. Elle ajoute qu'elle n'a pas en main la liste des marquages prévus, mais que les priorités vont aux traverses piétonnes et près des écoles.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il dit qu'il y a plusieurs dos d'âne dans NDG. Il demande combien de dos d'âne sont prévus dans le Sud-Ouest.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle dit que la politique d'installation des dos d'âne est différente selon les mesures d'intervention de chaque quartier. Elle informe qu'une soixantaine de dos d'âne est prévue dans le Sud-Ouest.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande si des lampadaires sont prévus pour les cyclistes sur le pont du canal.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle dit que oui, mais que le concept n'est pas terminé.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande ce qui advient de la poursuite de la Ville de Westmount contre le Ministère.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il dit qu'il s'agit actuellement d'un dossier juridique sur lequel il n'a pas toutes les informations. Il ajoute toutefois que les détails sur le mur antibruit de la route 136, du côté de Westmount, ont été présentés lors du comité de bon voisinage NDG-Westmount du 30 janvier dernier. Il invite les citoyens à consulter les documents qui sont en ligne.</p>

**Mauricio Garzon-Beltran (CMC)** – Il demande s’il y a une entente avec un organisme pour enlever les graffiti. Il ajoute qu’actuellement il y en a beaucoup.

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il mentionne qu’il n’y a aucune entente et qu’il n’est pas prévu de donner le travail à l’externe, car au Ministère il y a des employés responsables d’enlever les graffiti. Il explique qu’ils font régulièrement le tour. Il indique qu’il fera des vérifications sur les prochaines opérations.

**Prochaine rencontre du comité : 23 août 2017**